



Fiche projet - Un abri pour l'avenir

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : septembre 2021

Date de fin : janvier 2023

Localité : Sandégué (Nord est) Côte d'Ivoire

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Côte d'Ivoire](#)

Budget : 37 500€

Financeurs régionaux : [Conseil régional Centre Val de Loire](#)

Financeurs nationaux : Forim (Pra/Osim)

Autres financeurs : Département Indre et Loire

Secteurs d'intervention : [Croissance économique - Emploi](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#), [Enseignement - Formation](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Association Filles à l'Ecole et Solidarité

Type de structure : ASSOCIATIONS, Osim

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#), [Côte d'Ivoire](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Appui – Conseil – Formation](#), [Eau - Assainissement](#), [Éducation](#), [Enseignement - Formation](#), [Information](#), [Santé](#), [Sport](#)

Adresse : 22 Rue Paul Huet , 37500 Chinon

Représentant : Mme Aminata Ouattara

Contexte

Les femmes, les jeunes filles du territoire de Sandégué comptent parmi des femmes et des filles du monde qui croupissent sous le poids de la tradition dont les coutumes, les us et les mœurs ne leur reconnaissent pas des droits fondamentaux tels que l'égalité hommes-femmes, le droit à l'éducation, le droit à jouir librement de leurs corps. Par contre, ces autorités considèrent plutôt des femmes et des jeunes filles comme étant des êtres inférieurs au service des hommes.

Forte des actions menées avec succès sur le terrain, Aminata LEFEVRE née OUATTARA est devenue la coqueluche

de son village, de son territoire, de sa commune ; une femme modèle et symbole de réussite pour des milliers de jeunes filles scolarisées dans les écoles primaires des villes du territoire Sandegué. Elle est actuellement écoutée par toutes et tous, y compris par les autorités politique, religieuses et coutumières. C'est pourquoi elle s'est donnée entre autres missions d'être la porte-parole de ces filles.

Publics concernés

Filles du village

Partenaires locaux

PACOF et ACAF : Accompagnement technique

AFAES Côte d'Ivoire : Mise en œuvre du projet, le suivi des activités, et la gestion du centre.

Mairie de Sandégoué : Mise à disposition du terrain, de bureau, de personnes techniques, mobilisation de la population locale et suivi de la mise en œuvre des activités.

Objectifs du projet

Le projet "un abri pour l'avenir" vise à construire une maison familiale en milieu rural afin d'accueillir en internat 20 jeunes filles des villages alentours de Sandégoué et leur permettre de suivre des études secondaires en les rapprochant du collège tout en recevant un accompagnement scolaire, administratif, et social adapté par des animateurs de la structure.

Des actions de sensibilisation autour de l'importance du maintien des jeunes filles dans la scolarité seront menées directement auprès des ménages en milieu rural.

Objectif Général :

- Promouvoir l'éducation des filles en milieux ruraux.
- Favoriser la poursuite scolaire en milieu urbain des jeunes filles issues des villages de Sandégoué

Objectifs Spécifiques :

- Organiser l'accueil dans la ville de Sandegué les des jeunes filles villageoises brevetées du cycle d'enseignement primaire pour suivre les études aux collèges et plus tard aux lycées.
- Mettre en place une structure pluridisciplinaire d'accompagnement du point de vue scolaire, administratif et sociale.
- Lutter contre les pratiques ancestrales et rétrogrades des villages qui entravent l'éducation des jeunes filles.
- Encourager la scolarisation de toutes les jeunes filles des villages de Sandegué.
- Permettre l'autonomisation des femmes par des activités génératrices de revenu en alimentant la cantine de la maison familiale

Activités

- Construction de la maison familiale « Un abri pour l'avenir » : Confiée à une société spécialiste en construction,

cette maison devra être écologique et adaptée à l'objet du projet.

- Création d'un comité de parents de filles pensionnaires et mettre en place des activités de soutien à la Maison Familiale ;
- Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation des villageoises et villageois à la nécessité de laisser les filles aller à l'école, de renoncer aux mariages précoces et/ou forcés ;
- Développement des activités maraîchères